

# Les smicards travaillent 2 heures gratuitement pour chaque "migrant mineur" de 25 ans

écrit par Maxime | 4 novembre 2017

La gauche officielle est plus que pitoyable en ce moment. Ils se sont donné le mot : l'écriture inclusive, un.e.s pour tou.t.e.s., tout.e.s. pour u.n.e.s. !

Dans le petit magazine du département de la Vienne du mois d'octobre, on voit bien que le souci de la gauche est l'égalité hommes / femmes de ce point de vue, car les élus de gauche y utilisent l'écriture inclusive et trouvent le nombre de femmes cadres insuffisant...

Pourtant, c'est interdit : l'Académie française l'a dit sans surprise, étant donné ses positions antérieures et la loi Toubon s'applique.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/10/23/egalite-en-entreprise-ecriture-inclusive-et-gouvernement-hors-la-loi/>

Il s'agit d'une contravention sanctionnée pénalement en application de l'article 1er du décret de 1995 appliquant la loi Toubon :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEX T000005617952>

La droite fait un peu mieux avec le groupe « union de la Vienne » qui s'intéresse au sort des mineurs non accompagnés.

[http://img.over-blog-kiwi.com/2/00/52/13/20171103/ob\\_a2ca9f\\_migr.JPG](http://img.over-blog-kiwi.com/2/00/52/13/20171103/ob_a2ca9f_migr.JPG)

On sait qu'ils coûtent les yeux de la tête : 50 000 euros chacun par an.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/01/14/les-faux-mineurs-migrants-coutent-environ-50-000-euros-par-an-chacun-a-la-communaute/>

Or, les élus de droite expliquent que 70% des « mineurs » concernés ont en réalité entre 25 et 30 ans !

Ils ajoutent que l'Etat s'est largement défaussé en laissant aux collectivités locales le coût à assumer.

Ces migrants représentent le quart des « enfants » pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance dans le département pour un budget de plus de 6 millions d'euros annuels selon l'article.

L'Etat aurait retiré 24 millions d'euros de subventions. Les élus de droite demandent que l'Etat prenne ses responsabilités.

6 millions d'euros pour un département de 430 000 habitants, c'est 13 euros par habitant. Voilà à quoi servent les impôts locaux... le SMIC horaire net étant de 7,58 euros ! L'ouvrier payé au SMIC travaille donc deux heures pour un migrant « faux mineur ». Et c'est une dépense parmi beaucoup d'autres...

On nous parle même d'une « organisation mafieuse bien rodée »... Certains de ces migrants se paient même notre tête royalement en venant avec de faux papiers.

Jugé à Bordeaux le 17 octobre dernier : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETA TEXT000035841401&fastReqId=931563064&fastPos=3&oldAction=rechJuriAdmin>

« M. B...C...ne peut pas utilement se prévaloir, par elle-même, d'une » nationalité sahraouie « , en faisant état d'une carte d'identité émise en 2008 par les autorités de la » république arabe sahraouie démocratique » qui n'est pas un Etat reconnu par l'Organisation des Nations-Unies et par la France, et qui n'est pas non plus regardée comme son » pays d'origine » pour l'exécution de l'arrêté en litige, pour soutenir que la décision méconnaîtrait les stipulations de l'article 3 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et les dispositions de l'article L. 513-2 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ».

Malgré l'intérêt de la critique exprimée par la droite, les

élus ne vont pas assez loin. La dignité humaine importe certes, mais aussi la responsabilité d'un peuple dans l'organisation de sa propre défense. Les étrangers ne peuvent pas demander sans limite la solidarité française, d'autant plus que nombreux sont les pays qui ne s'engagent pas de façon réciproque.

On voit bien que la droite ne va pas assez loin. La solidarité découle de la devise républicaine qui proclame la fraternité, mais, conformément à l'introduction de la Déclaration de 1789, seuls les citoyens français ont le droit de s'en prévaloir. Tel est notre pacte social, fondamental : pas un radis pour les migrants.

Dans un pays en crise, en proie aux chômage et dette publique massifs, il devient inadmissible de demander aux citoyens de contribuer à une solidarité internationale. Nous ne sommes plus un pays riche : commençons par résoudre nos problèmes, avant de s'intéresser à ceux des autres.